

AVIS PUBLIC

Règlement 1131-20 modifiant les Règlements 798-05, 800-05, 829-07, 893-11 et 920-12 ainsi que leurs amendements (Mise à jour de codification administrative)

Avis est donné par la soussignée, Céline LeBlanc, greffière de la Ville de New Richmond :

Que le Conseil a tenu une consultation publique sur ledit règlement entre le 7 avril et le 23 avril 2020;

Qu'un avis de motion a été donné lors de la séance du 4 mai 2020;

Que le Conseil de la Ville de New Richmond a adopté ledit règlement ci-haut identifié à la séance du 11 mai 2020;

Que la MRC de Bonaventure a émis un certificat de conformité conformément aux exigences de la Loi en date du 8 juin 2020;

Que ledit règlement entre en vigueur conformément à la Loi.

Donné à New Richmond,
Ce 10^e jour de juin 2020

Céline LeBlanc
Greffière